

SENSIBILISATION SCOLAIRE AU FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES ET AU RISQUE D'INONDATION

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de ses missions de lutte contre les inondations et de préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau, le **Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG)**, en partenariat avec la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)** du Var, mène une opération de sensibilisation en milieu scolaire dans le domaine de l'**Éducation au Développement Durable (EDD)** et plus particulièrement de la **prévention des inondations** en lien avec la **préservation des milieux aquatiques**.

Cette démarche s'intègre dans les actions poursuivies par le **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** du Gapeau et le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** du Gapeau.

Lancée en juin 2019, cette action de sensibilisation permet aux enseignants des écoles et établissements scolaires du territoire du Gapeau de bénéficier d'un **accompagnement pédagogique et scientifique** de la **Maison Régionale de l'Eau** visant à :

- ▶▶ **Eveiller la curiosité des jeunes citoyens sur l'évolution du territoire du Gapeau en abordant toutes ses composantes**
- ▶▶ **Identifier la complexité des questions relatives à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques**
- ▶▶ **Apprendre à respecter les ressources et les espaces naturels, avec ses fragilités et ses richesses**
- ▶▶ **Comprendre le fonctionnement des phénomènes d'inondation et apprendre les bons comportements à adopter pour s'en protéger**



THÉMATIQUES PROPOSÉES

Fonctionnement d'un cours d'eau et d'un bassin versant

Aménagement du territoire et patrimoine lié à l'eau

Ressource en eau, économies d'eau et bonnes pratiques

Etat qualitatif des milieux aquatiques

Inondations et comportements à adopter

Acteurs de la gestion des milieux aquatiques et des inondations

Démarches portées par le SMBVG

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

Chaque programme pédagogique est spécifique à la classe et au projet de l'enseignant, et tient compte des enjeux locaux et des ressources existantes sur la commune où est situé l'école ou l'établissement scolaire.

Le programme sera **co-construit** entre l'accompagnant de la Maison Régionale de l'Eau et l'enseignant, et s'appuiera sur la **démarche d'investigation**.

- » **PUBLIC CONCERNÉ** : Classes du **cycle 3 (CM1, CM2, 6^e)**, **Collèges et Lycées**,
dans la limite de **20 classes**
- » **TERRITOIRE D'ACTION** :
 - **Ecoles primaires** du territoire du Gapeau – **Belgentier, Carnoules, Collobrières, Cuers, La Farlède, Méounes-lès-Montrieux, Pierrefeu-du-Var, Pignans, Puget-Ville, Signes, Solliès-Pont, Solliès-Toucas, Solliès-Ville**. *Les écoles de La Crau et d'Hyères-les-Palmiers ne sont pas intégrées à cette action, pouvant bénéficier du dispositif « étude du milieu aquatique » (ex La Rade m'a dit) de la Métropole TPM.*
 - **Collèges** Marcel Rivière (Hyères), La Ferrage (Cuers), Fenouillet (La Crau), Vallée du Gapeau & Lou Castellas (Solliès-Pont)
 - **Lycées** Professionnel Golf-Hôtel & Agricole horticole Agricampus (Hyères)
- » **DURÉE DES INTERVENTIONS** : **3 demi-journées** (en classe et sur le terrain)
- » **JOURNÉE DE RESTITUTION** : **En mai-juin 2022, dans une commune du territoire du Gapeau**, pour valoriser le travail réalisé par les élèves et partager une culture commune du territoire du Gapeau
- » **COÛT** : **Gratuité des 3 demi-journées d'accompagnement** hors frais de transport éventuels (principalement pour la journée de restitution)

Pour plus de renseignements : cmstedd83@ac-nice.fr ; a.boeri@smbvg.fr ou c.ton@smbvg.fr



Action bénéficiant du soutien financier

